



Publié sur *Indicateurs ONB* (<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/>)

URL source: <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/indicateurs/niveau-dexhaustivite-de-la-liste-des-especes-connues-en-outre-mer>

Niveau d'exhaustivité de la liste des espèces connues en Outre-mer

Proportion de groupes taxonomiques pour lesquels le niveau d'exhaustivité de la liste des espèces connues en Outre-mer (référentiel taxonomique) est jugé satisfaisant au regard des connaissances disponibles

Fiche mise à jour le

Exhaustivité de connaissance des espèces outre-mer

Valeur par période

26 % en décembre 2014

En Outre-mer (DOM et COM), on estime actuellement que seuls 26 % des groupes taxonomiques bénéficient d'un référentiel relativement complet au regard des connaissances disponibles.

Disposer d'un référentiel taxonomique est le point de départ incontournable pour gérer et partager de la donnée sur les espèces. C'est donc un préalable des programmes de connaissance ou de conservation.

Le chiffre progresse très régulièrement, témoignant d'un effort accentué pour compiler la littérature scientifique et, avec l'aide d'experts, mettre à disposition l'information sur les espèces des Outre-mer français. En 2014, il a progressé de près de 10 %, notamment grâce à un effort important de compilation des espèces de Guyane (Flore et Insectes) et à la poursuite du travail sur les Insectes de Polynésie. L'effort à produire reste cependant conséquent et nécessiterait des moyens à la hauteur des enjeux de biodiversité des Outre-mer français.

Définition, contexte et principales caractéristiques de l'indicateur

Définition

Disposer d'un référentiel taxonomique de qualité est le point de départ incontournable pour gérer et partager de la donnée sur les espèces. C'est donc un préalable des programmes de connaissance ou de conservation.

Cet indicateur présente la proportion de groupes taxonomiques pour lesquels le niveau d'exhaustivité de la liste des espèces connues en Outre-mer est jugé satisfaisant, c'est-à-dire comprenant entre 75 et 100 % des espèces par rapport aux connaissances publiées dans la littérature scientifique.

Cet indicateur ne mesure pas le déficit de connaissance taxonomique, mais l'effort de mise à disposition de la connaissance taxonomique existante par l'intermédiaire du référentiel national TAXREF.

Valeur(s) cible(s)

oui

Valeur(s) cible(s) renseignement

100%

Type de variable

Quantitative continue

Unité de mesure

%

Continuité du jeu national SNB

Nouveau

Possibilité de rétro-calcul

non

Remarques

A chaque nouvelle version du référentiel TAXREF

Coût de mobilisation

++

Niveau d'appropriation

Familier

Echelle(s) territoriale(s) de restitution

Outre-mer

Grain(s) de précision d'échelle
Outre-mer

Production de l'indicateur

Producteur
MNHN-SPN

Origine et description des données sources

Les données sont issues du tableau de bord d'avancement du référentiel taxonomique national TAXREF administré par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Les tableaux et les éléments méthodologiques sont disponibles :

Gargominy, O., Terceirie, S., Régnier, C., Ramage, T., Dupont, P., Vandel, E., Daszkiewicz, P. & Poncet, L. 2013. *TAXREF v7.0, référentiel taxonomique pour la France. Méthodologie, mise en œuvre et diffusion*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport SPN 2013 - 22. 104 pp.

http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2013/SPN%202013%20-%202022%20-%20TAXREFv7.0.pdf

<http://inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref>

Méthodologie de construction

Les données sont ensuite agrégées pour connaître la proportion des espèces de chaque groupe taxonomique pour lesquels le niveau de connaissance en Outre-mer est jugé satisfaisant.

Pour chaque grand groupe taxonomique dans chaque territoire du référentiel (chaque DOM et chaque COM), une évaluation « rustique » associant des experts des groupes taxonomiques est effectuée pour estimer le niveau d'exhaustivité du référentiel, c'est-à-dire le rapport du nombre d'espèces de TAXREF sur le nombre d'espèces estimées connues pour le territoire, avec les quatre modalités suivantes : Vert : plus de 75 % ; Jaune : entre 50 et 75 % ; Orange : entre 25 et 50 % ; Rouge : moins de 25 %.

On effectue ensuite un décompte pour connaître la proportion de groupes taxonomiques pour lesquels le niveau de connaissance en Outre-mer est jugé satisfaisant rapporté au nombre total de groupes et de collectivités.

Le décompte est fondé sur la version de TAXREF diffusée au 1^{er} janvier de l'année de calcul de l'indicateur.

Rupture de série

Non

Date de publication de la première valeur de la série
2012

Analyse de l'indicateur

Robustesse

+

Précision

+

Sensibilité

-

Efficacité

++

Principaux avantages

Indicateur volontairement simple qui met en avant l'enjeu de consolider la connaissance sur les espèces présentes en Outre-mer et qui traduit la progression de la connaissance utilisable pour la gestion de la biodiversité.

Mise à jour régulière dans le cadre d'un tableau de bord du référentiel TAXREF.

Principales limites

L'indicateur est peu sensible à des améliorations n'atteignant pas le seuil des 75 % estimé d'exhaustivité. La méthode par catégories ne tient pas compte de la taille relative des groupes taxonomiques (entre les insectes et les amphibiens par exemple).

Dans la pratique, certains groupes sont beaucoup plus utiles aux gestionnaires que d'autres alors que cet indicateur traduit une démarche purement taxonomique.

Il faut faire attention à ne pas interpréter cet indicateur comme traduisant le besoin d'études taxonomiques (exploration, description d'espèces, révisions, phylogénies ou publications faunistiques).

Accessibilité des données

++
Homogénéité des données
+
Fiabilité des données
+
Pérennité des données
+
Abondance des données
++

Pistes de travail et d'amélioration

Pistes de travail et d'amélioration

À terme, un nouvel indicateur pourrait compléter celui-ci, en traitant du nombre d'espèces connues sur le nombre estimé devant exister sur le territoire considéré. Ce dernier chiffre peut s'estimer par différentes techniques d'extrapolations.

Ce nouvel indicateur traduirait ainsi le besoin de travaux de taxonomie et de faunistique et la progression dans ce domaine. Par exemple, on estime actuellement qu'il existe 1600 espèces de coléoptères en Martinique alors que seules 350 espèces environ sont mentionnées dans la littérature (Peck, 2012 :

<http://www.acorep.fr/documentations/Sommaire%20Antilles%20Tome%20I%20Septembre%202012.pdf>).